

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 février 2013 portant nomination des membres des conseils départementaux de la Creuse et de la Corrèze au sein du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Limousin

NOR : AFSS1330091A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3 ;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommées membres des conseils départementaux de la Creuse et de la Corrèze au sein du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Limousin les personnes désignées dans les tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 février 2013.

Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du directeur de la sécurité sociale :

*Le sous-directeur de la gestion
et des systèmes d'information,*

L. GALLET

ANNEXE

MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

CATÉGORIE	ORGANISATION OU AUTORITÉ DE DÉSIGNATION	QUALITÉ	NOM/PRÉNOM
Représentants des employeurs	Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	Titulaire	Mme FLOIRAT (Véronique)
		Suppléant	Mme VAUGELADE (Betty)
Représentants des travailleurs indépendants	Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	Titulaire	M. JOLLY (Philippe)

MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

CATÉGORIE	ORGANISATION OU AUTORITÉ DE DÉSIGNATION	QUALITÉ	NOM/PRÉNOM
Représentants des employeurs	Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	Suppléant	M. ROUBENNE (Sébastien)
Représentants des travailleurs indépendants	Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	Suppléant	M. BANCAREL (Cédric)